



COMMUNE DE SAINT NAZAIRE LES EYMES
MAIRIE - 385 CHEMIN DU VILLAGE
38330 SAINT-NAZAIRE LES EYMES
Tel 04 76 52 24 29 / mairie.sne@orange.fr

OBJET DE LA CONSULTATION

Marché de service type MAPA

« Etude de déplacement
et définition de plans d'action pour une mobilité durable et pérenne
tenant compte de l'évolution de l'urbanisation »

(Application CCP en particulier articles L 2123-1 et R 2131-12 et R 2132-1)

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Date de consultation : 15/01/2021

Date limite de remise des offres le 19/02/2021 à 15H Mairie de SAINT-
NAZAIRE LES EYMES

Horaires d'ouverture de l'accueil en Mairie de Saint Nazaire les Eymes : Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi
de 13H00 à 17H00

PAGE VIERGE

1 SOMMAIRE

Maître d'ouvrage	4
1. OBJET ET DUREE DU MARCHE	4
1.1 nature et étendue des travaux	4
1.1.1 Objet de la consultation	4
1.1.2 Réunions à prévoir et documents livrables	4
1.1.3 Lieu d'exécution	4
1.2 Planning de l'étude	4
2 ORGANISATION DE LA CONSULTATION :	5
2.1 Procédure de passation	5
2.2 Mode de dévolution	5
2.3 Décomposition en tranches	5
2.4 Variantes	5
2.5 Options	5
2.6 Durée du marché- délais d'exécution	5
2.7 Contenu du dossier de consultation	6
2.8 Modifications de détail au dossier de consultation	6
2.9 Délai de validité des offres	6
3 PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	6
3.1 Contenu du dossier de candidature et présentation de l'offre	6
3.2 Eléments nécessaires à la sélection des candidatures	6
3.2.1 dossier administratif	6
3.2.2 dossier technique et financier	7
4 JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE	8
4.1 Critères de jugement des offres	8
4.2 Attribution des marchés	10
5 CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES	10
6 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	11

Maître d'ouvrage

La commune de St Nazaire les Eymes, représentée par son maire en exercice, Mme Michèle FLAMAND

Adresse :

Mairie – 385 chemin du Village
38330 St Nazaire les Eymes
Tel : 04 76 52 24 29 - Mèl : mairie.sne@orange.fr

Contacts :

Personnes chargées de suivre le dossier technique :

- ☐ Mr. Jean Pierre ANCELIN, Elu adjoint travaux -Mèl. jpanelin@capsys.eu / Tel 06 20 56 41 10
- ☐ Mr. Didier BOUVET, responsable des Serv Techn. -Mèl. rst.sne@orange.fr / Tel 06 79 02 41 36

Personnes chargées de suivre le dossier administratif :

- ☐ Mme Marie-Suzanne MOYET, DGS -Mèl. dgs.sne@wanadoo.fr /04 76 52 99 42

1. OBJET ET DUREE DU MARCHE

1.1 NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

1.1.1 OBJET DE LA CONSULTATION

Etude de déplacement et définition de plans d'action pour une mobilité durable et pérenne tenant compte de l'évolution de l'urbanisation.

1.1.2 REUNIONS A PREVOIR ET DOCUMENTS LIVRABLES

Un rapport global accompagné d'une synthèse de l'étude d'une dizaine de pages seront livrés pour la présentation sous la forme de 3 copies papier, d'une copie informatique sur 2 clés USB désinfectées de tous virus et logiciels malveillants.

1.1.3 LIEU D'EXECUTION

Commune de Saint Nazaire Les EYMES

1.2 PLANNING DE L'ETUDE

 Lancement de la consultation : 15 JANVIER 2021

 Remise des plis : 19/02/2021 à 15H

-  Choix du prestataire retenu : Mars 2021
-  Lancement de la mission : OS courant Mars 2021
-  Fourniture des livrables et fin d'exécution du marché : Novembre 2021

2 ORGANISATION DE LA CONSULTATION :

2.1 PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du CCP en particulier les articles L 2123-1 et R 2131-12 et R 2132-1.

2.2 MODE DE DEVOLUTION

Le marché à procédure adaptée est un marché unique.

Les candidats se présentent sous la forme individuelle ou de groupement.

L'offre qu'elle soit présentée par un candidat individuel ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors du dépôt. Elle devra également indiquer les prestations ainsi que leur montant dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire lorsque le montant excède 1000€.

Le candidat se présentant en groupement ou en individuel devra justifier qu'il dispose des moyens nécessaires, entres autres en simulation, pour assurer la fourniture de l'étude objet de cette consultation.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

2.3 DECOMPOSITION EN TRANCHES

Sans objet.

2.4 VARIANTES

Les variantes méthodologiques sont autorisées.

2.5 OPTIONS

Sans objet.

2.6 DUREE DU MARCHE- DELAIS D'EXECUTION

A titre indicatif, sans engagement contractuel, la date prévisionnelle de notification du marché est prévue début du mois de mars 2021.

La date prévisionnelle de fin d'exécution du marché est prévue en Novembre 2021.

La durée du présent marché est de 240 jours francs à partir de la notification. Au-delà de la date de fin de marché, des pénalités de retard à hauteur de 3% du montant du marché par 30 jours de retard seront appliquées prorata temporis à concurrence d'un maximum de 10%.

2.7 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation (DCE), consultable sur le site des Affiches de Grenoble - <https://www.marches-securises.fr> - contient les pièces suivantes :

- Le présent Règlement de la Consultation et ses annexes
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) à signer en retournant l'offre.

2.8 MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Le maître d'ouvrage ou son représentant se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.9 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

3 PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

3.1 CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents seront obligatoirement rédigés en langue française, ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

3.2 ELEMENTS NECESSAIRES A LA SELECTION DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprendra un dossier administratif et un dossier technique et financier:

3.2.1 DOSSIER ADMINISTRATIF

Ce dossier comportera les renseignements usuels normés concernant la situation juridique de l'entreprise :

- La lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1),

- La déclaration du candidat individuel ou membre du groupement (DC 2),
- La déclaration de sous-traitance (DC 4),
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le prestataire ou chaque membre du groupement solidaire n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L 2141- 1 à L2141-6 du CCP, lien ci-dessous.

<http://www.marche-public.fr/ccp/L2141-01-exclusions-plein-droit-condamnation-definitive.htm>

- Un Justificatif des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (la délégation de pouvoir remise devra être datée ; en outre, si la délégation de pouvoir comporte une limitation de montant, celle-ci doit être cohérente avec le montant de l'offre remise) ;
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :
 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Les renseignements permettant d'évaluer la capacité professionnelle et technique :
 - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - La description de l'équipement technique, du matériel et des moyens en personnel dont le candidat dispose pour réaliser ces travaux ;
 - La présentation des certificats et qualifications professionnelles : les candidats devront produire les qualifications en termes de certificats de capacité ou de références portant sur des prestations comparables.

Les imprimés DC1 et DC2 version 2019 sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il s'avère que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, la commune peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 2 jours ouvrés. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés et disposeront du même délai.

3.2.2 DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants comprenant :

3.2.2.1 PARTIE TECHNIQUE

Un mémoire technique et méthodologique comprenant à minima :

- La proposition d'étude avec - pour chacune des étapes - les objectifs, la méthodologie et les résultats attendus, les délais de réalisation, le calendrier d'intervention et tous détails quantitatifs notamment en terme de réunions publiques et de réunions de concertation avec les habitants,
- Les références :
 - Une fiche descriptive de la société mettant en évidence ses compétences pour réaliser les prestations attendues, sa solidité financière et sa pérennité,
 - Ses références sur des études similaires au cours des 5 années qui viennent de s'écouler. Pour chaque référence, le candidat devra indiquer le nom du maître d'ouvrage et ses coordonnées, la date de réalisation de l'étude,
 - Des exemples d'élaboration de plan de déplacement avec les simulations correspondantes.
- La composition de l'équipe qui sera missionnée pour la présente étude et la compétence de chacun avec les curriculum vitae,
- Le Schéma Organisationnel du Plan Assurance Qualité de l'étude (PAQ).

3.2.2.2 PARTIE FINANCIERE

La proposition financière en HT et TTC, détaillée et chiffrée phase par phase, et tous détails quantitatifs notamment en terme de réunions publiques et de réunions de concertation avec les habitants.

ATTENTION : Dans l'hypothèse d'une remise de l'offre non dématérialisée, le candidat devra fournir un jeu de trois clés USB du dossier de l'offre.

4 JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Liminaire : Le présent marché ne peut être attribué à un candidat que sous réserves d'avoir produit toutes les pièces de candidature et de ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction de soumissionner

4.1 CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés suivants :

Critère 1 : valeur technique de l'offre basée sur l'analyse du mémoire technique comprenant l'ensemble des éléments demandés dans le présent règlement, **notée sur 60 points**.

Cette valeur est appréciée au regard du mémoire technique du candidat, du planning de fourniture de l'étude et des moyens mis en œuvre.

Le **Critère 1** sera pondéré de la façon suivante :

Sous critère	Description	Coefficient	Note max. Sur 60
1.1	Description de la méthodologie d'exécution des prestations d'études prévues au CCTP	3	30
1.2	Planning prévisionnel des prestations du marché et description des moyens mis en œuvre pour assurer le respect de ce planning	1,5	15
1.3	Description des moyens techniques et humains affectés à la mission, ainsi que des dispositifs mis en œuvre pour assurer la qualité de l'étude de déplacement	1,5	15

Chacun des 3 sous-critères sera noté sur 10 comme suit :

- 0 : non fourni
- 1 à 3 : peu satisfaisant
- 4 à 7 : satisfaisant
- 8 à 10 : très satisfaisant

Puis, chaque note sera affectée d'un coefficient afin de prendre en compte l'importance respective de chaque sous-critère.

Critère 2 : prix des prestations, noté sur 40 points

Le prix des prestations sera apprécié. La notation définie ci-dessous est évaluée sur cette base de prix.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

La notation s'effectuera suivant la règle suivante :

1. Pour chaque candidat, un ratio est calculé en divisant le montant du candidat présentant l'offre la moins chère (moins disant) par le montant de l'offre du candidat considéré. Ce candidat est évalué au vu de la même commande type préétablie par le représentant du maître d'ouvrage. Les candidats sont classés par ordre décroissant en multipliant le ratio obtenu par la note maximum pouvant être obtenue, l'offre la moins élevée se voyant ainsi attribuer la note maximum.
2. L'offre de prix des prestations prévisibles la moins disante au regard du critère prix sera prise en considération sous réserve qu'elle ne constitue pas une offre anormalement basse.

En cas d'erreurs de multiplication, d'addition ou de report, ou d'incohérence de prix, qui seraient constatées dans l'offre financière, le candidat sera invité à rectifier son offre.

Selon les offres remises, la commune se réserve la possibilité d'entamer des négociations sur tous les points de l'offre, avec le ou les trois candidats les mieux classés.

La phase de négociation aura pour modalités un entretien sur site ou en vidéoconférence avec le ou les candidats les mieux classés et la remise d'une nouvelle offre suite à cet entretien.

La note finale de chaque candidat sera le total des deux notes distribuées par les critères 1 et 2.
Chaque candidat recevra une note sur 100 et sera classé sur cette base.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations prévus au § 4.2 du RC.

4.2 ATTRIBUTION DES MARCHES

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira dans un délai de 6 jours à compter de la demande du maître d'ouvrage :

- ✓ Les pièces prévues aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 du Code du travail ;
- ✓ Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

5 CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres sont à transmettre :

- soit sous forme dématérialisée, via la plateforme sécurisé des Affiches de Grenoble : <https://www.marches-securises.fr>
- soit sous forme papier, par voie postale ou remise en mains propres au service Accueil de la Mairie,

Dans ce cas, les candidats auront à produire dans une enveloppe « extérieure » cachetée sur laquelle sera impérativement collée l'étiquette, intitulée : « ENVELOPPE GENERALE - Ne pas ouvrir - *Offre pour une étude de mobilité* », les pièces ci-dessous définies au § 3.2 datées et signées par eux, selon la présentation ci-après.

Pour les plis remis sous forme papier, il est rappelé que pour tous les documents pour lesquels une signature du candidat est exigée, la signature doit être manuscrite et originale, et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Cette personne est : soit le représentant légal du candidat (président, gérant, etc.), soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal ou son délégataire dûment autorisé.

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le présent document et ce, à l'adresse suivante :

Madame le Maire de Saint Nazaire les Eymes
Mairie – 385 chemin du Village
38330 Saint -Nazaire les Eymes

Avec mention expresse sur l'enveloppe :
« ENVELOPPE GENERALE - Ne pas ouvrir - *Offre pour une étude de mobilité* »

Elle devra parvenir en un exemplaire avant le 19/02/2021, 15H.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Le pli précité doit contenir respectivement dans une seule enveloppe, les Pièces de la candidature et les Pièces de l'offre dont le contenu est défini au présent règlement de la consultation par le lien au paragraphe 3.2. : ELEMENTS NECESSAIRES A LA SELECTION DES CANDIDATURES

- Un dossier contenant les justificatifs à produire par le candidat à l'appui de sa candidature conformément aux exigences précitées. Il portera les mentions suivantes :

Candidature pour :

**Marché de service type MAPA
« Etude de déplacement
et définition de plans d'action pour une mobilité durable et pérenne
tenant compte de l'évolution de l'urbanisation »**

Candidat : Nom du candidat

- Un dossier contenant les pièces relatives à l'offre à produire par le candidat conformément aux exigences précitées. Il portera les mentions suivantes :

Offre pour :

**Marché de service type MAPA
« Etude de déplacement
et définition de plans d'action pour une mobilité durable et pérenne
tenant compte de l'évolution de l'urbanisation »**

Candidat : Nom du candidat

6 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront adresser une demande écrite à :

mairie.sne@orange.fr

Les candidats doivent impérativement faire parvenir leur demande écrite au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. La réponse aux questions posées sera alors

envoyée à tous les candidats identifiés ayant retiré le dossier, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres,

En cas de report de la date limite fixée pour la remise des offres en cours de consultation, les dispositions précédentes seront applicables en fonction de cette nouvelle date.

Fin du document